

N° 2026-20

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers : en exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

Pouvoirs : 2

Pour : 15/ Contre : 0 / Abstention : 0

**OBJET** : COMMISSION MARCHÉ À PROCÉDURE ADAPTÉE (MAPA).  
DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS.

L'an deux mille vingt-six, le huit du mois d'avril, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-AGNIN SUR BION, Isère, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur THÉVENON Jean-Marie, Maire.

Date de convocation : 3 avril 2026

**PRÉSENTS** : THÉVENON Jean-Marie, BAGUET GALLON Yoann, BIGOT Agnès, CARASSUS Didier, COLOMB Lydia, COLOMB Sophie, DI PONIO Caroline, DURAND Brice, GINON-REY Mathieu, GRISSETI Martine, HORNY Pierre-Alain, ROCHE Virginie, ROY Anita.

**EXCUSÉS** : BALAN Jean-Baptiste, PERRIN Joris.

**POUVOIRS** : BALAN Jean-Baptiste donne pouvoir à BIGOT Agnès, PERRIN Joris donne pouvoir à GINON-REY Mathieu.

Suite au renouvellement des conseils municipaux, le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de procéder à la désignation des délégués au sein de la « commission Marché à Procédure Adaptée (MAPA) ».

Il est proposé au conseil municipal :

- **DE DÉSIGNER**, des délégués au sein de la commission Marché à Procédure Adaptée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DÉSIGNE** :

-

Responsable : THÉVENON Jean-Marie.

Membres : BIGOT Agnès, BAGUET GALLON Yoann, PERRIN Joris.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint Agnin Sur Bion,  
Le 9 avril 2026

Le secrétaire de séance  
GINON-REY Mathieu



Le Maire,  
THÉVENON Jean-Marie

